

La cellule inclusion

30 mars 2022

La ville a mis en place une cellule d'inclusion favorisant l'accueil d'enfants dits extraordinaires.

Constat

La ville a mis en place une cellule d'inclusion favorisant l'accueil d'enfants dits extraordinaires. Elle s'adresse à des familles ayant un enfant porteur d'un handicap en difficulté par l'insuffisance des moyens d'accompagnement durant les temps scolaires et la non prise en compte des spécificités de cet enfant en dehors des temps scolaires.

Objectifs

Par la création de cette cellule inclusion, la Ville souhaite

- Répondre à ces attentes légitimes de ces familles et aller au delà des contraintes légales
- Faire que ces enfants extraordinaires vivent comme tous les enfants leur scolarité et leurs loisirs
- Faire évoluer les regards et à encourager une mixité entre les jeunes handicapés et les jeunes valides
- Associer les acteurs du territoire qu'ils soient associatifs (TCAP Constellation Handisup), institutionnels (PMI, rectorat ou municipaux (agents de la Ville, élus, familles) pour la réussite du projet, condition essentielle à l'épanouissement sur tous les temps de l'enfant

La cellule inclusion

Principe

Assurer un accueil personnalisé des enfants extraordinaires de 3 à 14 ans (enfants ayant un trouble ou un handicap) fréquentant les structures municipales Leur mission se fait sur l'intégralité des temps périscolaires et extrascolaires (accueil du matin, du soir, accueil du mercredi, centres de loisirs).

Fonctionnement

2 animateurs spécialisés (possédant formation d'éducateur spécialisé) dans l'accueil d'enfants extraordinaires suivent une vingtaine d'enfants identifié Chacun des 5 groupes scolaires possède un référent (pour s'assurer de la bonne inclusion de ces enfants au quotidien en plus des 2 animateurs spécialisés)

Mais aussi

Au-delà de ces accompagnements individuels, les équipes pédagogiques ont imaginé plusieurs actions :

- malles pédagogiques avec du matériel éducatif ;
- une bibliothèque ressource dans chaque école ;
- création dans chaque groupe scolaire d'une salle de décharge émotionnelle ;
- organisation de formations à destination des équipes d'animation

Les étapes du suivi d'un enfant

1. Identification des enfants ayant des besoins particuliers.
2. Les agents de la cellule Inclusion prennent contact et planifient un rendez vous avec la famille.
3. Évaluation des besoins de l'enfant, des attentes de la famille et des moyens d'accompagnement. Des temps d'échange avec les équipes encadrantes sont organisés. Les agents de la cellule Inclusion participent aux équipes éducatives dans les écoles.
4. Phase d'accompagnement des enfants. Chaque situation est évaluée pour créer des outils spécifiques (cahiers de suivi, supports adaptés, contrats...)

Chiffres clés

28 000 habitants à Saint-Sébastien-sur-Loire

1 930 enfants scolarisés dans 5 groupes scolaires pour 20 enfants suivis

2 emplois temps plein d'éducateurs spécialisés, soit 62 739 €

3 500 € annuels de matériels pédagogiques

0,16 % du budget municipal consacré au dispositif

Bilan

Le dispositif est désormais connu et reconnu des familles. La qualité de la prise en charge a amené une augmentation des sollicitations des familles.

65 enfants ont été suivis par la cellule Inclusion depuis 2017. 27 enfants sont accompagnés cette année dans leur scolarité et leurs loisirs.

La mise en place de la cellule inclusion ne se limite pas aux situations des enfants porteurs de handicap mais à toutes les situations de troubles .

Cet engagement volontaire autour de l'inclusion favorise également l'acculturation de tous les acteurs de la vie municipale et des enfants : agents, enseignants, milieu associatif ...mais aussi tous les autres enfants.

Et demain

De manière très concrète, des actions efficaces seront prolongées :

- Généralisation de la salle de décharge émotionnelle à tous les groupes scolaires
- Partage de notre expérience avec d'autres collectivités
- Mise en œuvre de projets transversaux avec d'autres services de la Ville (Petite Enfance, Sport...) pour penser l'accessibilité de manière encore plus large.
- [Les unités localisées pour l'inclusion scolaire \(ULIS\)](#)

Contact

Vie scolaire

7 rue du Petit Anjou
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 37

[Écrire](#)

Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Fermé le jeudi matin

Documents à télécharger

- [Politique d'inclusion](#)
[pdf | 220.56 Ko](#)

■

- [Contact](#)
- [Documents](#)